



DEPARTEMENT DU NORD  
--  
COMMUNE DE BONDUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS MUNICIPALES

Musée	Nous, Maire de la Commune de BONDUES.
N° 2024-102	Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet au Conseil Municipal de déléguer au Maire certaines de ses attributions,
<b>Musée de la Résistance</b>	Vu l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Révision des tarifs	Vu la délibération n° 24-3-2 en date du 17 octobre 2024 qui précise que le Conseil Municipal délègue au Maire le pouvoir et notamment de fixer, librement et dans tous les cas, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,
Droits d'entrée	
Tarifs de la boutique	<b>Considérant</b> qu'il convient de réévaluer les tarifs d'entrée et de la boutique du musée pour les adapter au public qui le fréquente ;

**DECISIONS**

**Article 1** Au sujet des droits d'entrée, il vous est proposé de valider la grille tarifaire suivante, applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

Catégorie de public	Tarif actuel	Nouveau tarif proposé
Tarif plein	6 €	7 €
Tarif réduit et entrée le dimanche	4,50 €	4,50 €
Tarif City Pass	4 €	4 €
Entrée groupe scolaire (jusqu'à 30 élèves)	30 €	30 €

**Article 2** La définition des catégories de public s'entend comme suit :

- **Tarif plein** : adultes sans conditions de réduction ou de gratuité mentionnées ci-après
- **Tarif réduit** : étudiants, jeunes de 13 à 26 ans ressortissants de l'U.E, personnes en situation de handicap et leur accompagnateur, résidents de Bondues, **sur présentation d'un justificatif**
- **Gratuité** : Enfants jusque 12 ans, membres de l'ICOM et ICOMOS, demandeurs d'emploi, titulaires du Pass Éducation, guides-conférenciers, journalistes, militaires en activité et en retraite, militaires réservistes, anciens combattants **sur présentation d'un justificatif**

**Article 3**

Au sujet des tarifs de vente en boutique, il vous est proposé de voir le tableau ci-dessous applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

Objet mis en vente	Tarif
Ouvrage « <i>Ils étaient 68</i> », réédition 2024	20 €
Jeu de société « <i>Cartaventura Résistance</i> »	13 €
DVD « <i>Parce que j'étais peintre</i> »	5 €
Carte postale	1 €
Magnet	3 €
Lot de 4 Magnets	10 €
BD « <i>Exil – Fuir la guerre d'Espagne</i> »	18 €
Catalogue de l'exposition « <i>Stratégies de l'effacement</i> »	15 €
Publication la plus récente des actes de colloque de l'IRHiS	25€
Publications précédentes des actes de colloque de l'IRHiS	15€ par ouvrage
Actes de colloque de l'IRHiS (hors publication la plus récente), prix pour 2 ouvrages	25 €
Actes de colloque de l'IRHiS (hors publication la plus récente), prix pour 3 ouvrages	35 €
Actes de colloque de l'IRHiS (hors publication la plus récente), prix pour 4 ouvrages	45€

**Article 4**

M. le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à M. le Préfet de la Région des Hauts de France, Préfet du Nord.

Fait à BONDUES, le 11 décembre 2024



Le Maire,